

Département de Seine et Marne FICHE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE Année 2017/2018

ELEVE

Nom			Prénon	ı				
Date de naissance	_\		Lieu					
Classe :			sexe:		м 🗖	_F]	
Vaccination: join	dre une copie d	les feuillets	s de vaccina	tions <u>c</u>	obligatoir	res du carnet	de santé.	
Assurance (nom e	et adresse)							
Fournir l'attestation	en cours de vali	<u>dité</u>						
		RESTAU	RATION	SCOL	AIRE			
Mon enfant fréq	quentera la re	stauration	scolaire	oui		non \square		
Indiquez que	els jours :				P.A.I.		□ Oui	□ Non
Lundi 🗖	Mardi 🗖 🕽	Teudi 🔲	Vendred		 Régime	alimentaire	🛮 Oui	□ Non
					Allergie	alimentaire	🛮 Oui	□ Non
Mangera- t-il le jou	ır de la rentrée	: 🗆						
						-		
		crétariat de n		même (de l'absenc	e avant 10 heu		
Mon enfant fréq	uentera l'acc	ueil pré e	t post sco	laire				
Indiquez quels jours et à	quel moment de la	journée:						
LUNDI 🗆	mardi 🗆	MERCE	REDI 🗆	JEU	DID	VENDRE	DI 🗆	
Matin 🛮	Matin 🛮	Matin 🛮		Mati	n 🛮	Matin []		
APM \square	APM □	BUS 🛚		APM	[]	APM □		
Soir 🛘	Soir 🛘	=		Soir		Soir 🛮		
Sera-t-il présent le	e jour de la rei	<u>ntrée</u> ?						
<u>Facturation</u> : Le paier	ment s'effectue aupi	ès de la Tréso	orerie du Chât	elet-en-l	Brie après a	vis des sommes à	payer.	
	(Ch	èque à l'ordre	du Trésor Publ	ic)				
Garderie : facturation :	selon présence de l'é	enfant. Le dépa	assement horair	e : pénal	lité de retard	de 5€ par tranch	e d'un ¼ d'h	neure.
J'autorise les serv	ices municipaux et s	scolaires à pren	ndre mon enfan	en phot	to :			
Document à								

RESPONSABLES LÉGAUX

Autorité parentale \square						
Prénom(s)						
ée Séparée Divorcée Veuve						
Mail :						
.mobile						
fessionEmployeur						
o de poste						
Autorité parentale						
Prénom(s)						
s Séparé Divorcé Veuf						
Mail :						
Tél. mobile						
_Employeur						
él. travail						
u morale) Autorité parentale						
nne référente						
lien avec l'enfant						
Mail:						
: DomicileTéléphone mobile						
/_/_/lien de parenté						
/// lien de parenté						
ON PARENTALE						
te fiche et autorise le responsable de la structure e rendues nécessaires par l'état de mon enfant.						
re : <u>Père (ou tuteur)</u> <u>Mère (ou tutrice)</u>						

Document à retourner complété et signé au secrétariat de mairie avant le vendredi 30 Juin 2017